

20 minutes qui vont nous coûter cher !

Protocole de sortie de grève sur le 18h 30. La direction régionale ne lâche rien. Pas de renfort dédié, pas de modification du temps d'antenne. Il faudra bien faire plus avec moins !

Optimisation des potentiels, réorganisation du travail, utilisation ou mise en œuvre des compétences complémentaires, expérimentation, polyvalence, révision du temps de travail, la direction réaffirme que la régionalisation, pour cette tranche comme pour celles à venir, se fera sans

aucun moyen supplémentaire dédié au 18h30 pour la Bourgogne - Franche-Comté

Seules réponses aux préoccupations et au ras-le-bol des personnels : l'ouverture, parcimonieuse, de certains postes vacants, et la promesse, parfois, de renforcer les services par des non permanents, toujours en fonction des besoins, strictement maîtrisés.

La direction est claire, elle ne lâche rien de rien, ne débloque aucun moyen dédié spécifiquement au 18h30. Y compris dans les services qu'elle identifie en tension.

Qualité des productions ? Qualité de vie au travail ?

Elle dit entendre les attentes des salariés mais n'avoir pas le moindre pouvoir décisionnaire à son niveau.

En cause ? L'état, la tutelle, la présidence, la direction réseau... Les potentiels ne sont pas de son ressort, « *ils sont arbitrés à la Présidence et descendent graduellement jusqu'aux régions.* »

Bref, la direction régionale rappelle sans cesse son impuissance face à un pouvoir national tout puissant. Elle n'aurait pas d'autre légitimité que celles de la rationalisation et de l'organisation des moyens.

Compte rendu et conclusions d'un face à face révélateur de l'absurdité ordinaire du monde de l'entreprise FTV.



PROPOSITIONS DE LA DIRECTION REGIONALE

Présentateurs JT

Le directeur régional : « Il y a eu des réunions de service avec les présentateurs à Besançon et à Dijon. Pour l'instant, ils sont effectivement planifiés du lundi au jeudi et s'ils présentent le 18h30, ils ne présentent pas le JT la semaine qui précède et la semaine qui succède à la semaine de présentation du 18h30. »

Rien de nouveau, depuis le 3 février pour décrire leur situation, et **aucun moyen supplémentaire**.

Selon la direction et l'un des RP, la majorité des présentateurs sont d'accord avec leur nouvelle planification, à Dijon, comme à Besançon. Quid des inquiétudes de certains d'entre eux ? Un mode de fonctionnement a été mis en place, un bilan doit être fait en réunion de service.

Présentateurs 18h30 et encadrement éditorial

Le directeur régional : « Le travail est lourd pour le présentateur et l'encadrement surtout en période de démarrage il va falloir faire un point d'étape en attendant que tout le monde ait tourné là dessus pour faire un point sur cette charge de travail, on pourra y revenir dessus. »

Un simple constat. On retiendra que la direction admet la charge de travail, mais qu'elle n'apporte pas d'autre solution que la prévision d'un point à venir. **Ni renfort, ni augmentation des moyens humains** n'ont été évoqués.

Equipe de reportage

Le directeur régional : « Il a été soulevé la question sur l'équipe qui n'était pas suffisamment associée au 18h30, il faut qu'elle le soit le plus tôt possible, le reportage est un élément important dans l'émission. Concernant la contribution de cette équipe au plateau, c'est aussi un apport important, comme cela a été dit lors de la dernière réunion, il n'y en aura pas à chaque fois, tout dépend du thème de l'émission. s'il ya intervention, c'est le JRI qui reste en binôme avec le rédacteur comme cela se ferait pour une intervention sur le JT.

Il a été évoqué la question du volontariat, l'un d'entre vous (ndr : un RP) disait que si c'était sur la base du volontariat cela passerait un problème d'iniquité entre les différents salariés, ce qui est exact. Donc pour l'instant, on met un terme à cette question de volontariat, ça fait partie des taches demandées quand on a besoin de cette intervention sur cette émission. »

La direction régionale prévoit de renforcer le service avec des non permanents, toujours en fonction des besoins du service, mais très clairement, il n'y aura **pas de moyen supplémentaire dédié**.

Sur le manque d'implication des journalistes sur les reportages : Ils deviennent les simples exécutants de commandes passées par des donneurs d'ordre. Les rédacteurs en chef admettent « *qu'il faut réfléchir à une meilleure intégration des équipes de reportage pour de meilleurs partages éditoriaux* » mais soulignent que le rôle de l'encadrement est aussi de « *faire le boulot de pré-calage* »

Se pose la question de l'opportunité de tourner le reportage le jour de l'enregistrement de l'émission, dans l'urgence, et dans des conditions de travail inconfortables, pour une qualité insatisfaisante selon le retour des équipes qui ont déjà participé à la fabrication des sujets. Même si certaines, à Dijon, se disent très heureuses de participer comme le souligne un RP.

Reportage dont les rédacteurs en chef rappellent le principe : « *un reportage court, tourné en séquences, tourné en deux heures, d'une minute 20 ou une minute 30.* » et qui « *n'est pas un produit magazine, mais d'actu.* »

Est évoquée par les RP, la possibilité de tourner le sujet en amont, ce qui semble envisageable pour les rédactions en chef. Ou d'en fabriquer deux par jour pour enrichir l'émission et permettre aux invités d'y réagir, plutôt que de faire intervenir l'équipe pour alimenter la chronique. Une chronique toujours sujet de controverse pour nombre de journalistes, réfractaires à y participer.

Sur la question du volontariat : la direction répond à la remarque d'un RP lors de la dernière réunion, et supprime la notion de volontariat qui « *pose effectivement deux problèmes : celui de la cohérence globale de l'émission, et celui de l'iniquité de la répartition des tâches entre les salariés.* »

Scriptes

Le directeur régional : « La question se pose différemment à Dijon et à Besançon puisque les services ne sont pas organisés de la même façon.

A Dijon, il y a eu une réunion de service, il n'y a pas de problème particulier.

à Besançon, une organisation a été mise en place suite à la réunion de service qui s'est tenue en présence des RP. Elle doit faire objet d'une évaluation d'ici fin février toujours en présence des RP

Il y a deux postes vacants, un à Besançon et un à Dijon. Les procédures de recrutement sont enclenchées dans les deux centres. Les postes ont été publiés. »

Pas de demande de moyens humains supplémentaires en perspective. Des réunions de service et les postes vacants normalement pourvus après un départ à la retraite et une mobilité professionnelle.

Pour le directeur régional : « *Il faut d'abord stabiliser les potentiels puis faire appel à des intermittents en fonction des besoins.* »

Le chef de centre dijonnais affirme qu'à l'instar de tous les corps de métiers techniques, les scriptes sont très bien à Dijon : « *s'il y a bien un métier dont on prend grand soin, c'est celui des scriptes, on a déjà formé beaucoup de scriptes en BFC, et s'il faut en reformer, on en reformera.* »

Documentalistes

Le directeur régional : » Des réunions de service ont eu lieu, les chefs de service estiment le surcroît d'activité d'une heure par jour sur le travail lié au 18h30.

Pour les documentalistes, se pose la question de savoir comment alléger le travail d'indexation, sujet qui revient régulièrement, et qui, là, a été remonté à la tête du réseau, à la personne qui s'occupe de la coordination des documentalistes, car il y a une réelle réflexion à avoir sur le travail d'indexation, les documentalistes étant plus attachés au travail de recherche documentaire que d'indexation, ce qui se comprend. »

Pas de moyen supplémentaire. Une évaluation et une reconnaissance de la surcharge de travail, mais là non plus pas de proposition autre qu'alléger le travail d'indexation.

Même dans ce service où le travail supplémentaire a été parfaitement quantifié (une heure quotidienne pour l'analyse succincte, plus le travail de recherche évalué à quatre heures par semaine) la direction ne demandera pas de potentiel supplémentaire.

Des renforts pourraient être prévus en fonction des besoins. La rédactrice en chef de Dijon, a obtenu trois semaines de remplacement pour rattraper le retard pris pour l'indexation notamment à cause du COVID. « *Avec la responsable financière, on a fait remonter les problèmes, et on obtient des remplacements.* »

L'élue du CSE rappelle à la direction la perspective imminente des Matinales France Bleu qui démarreront en 2021 avec Besançon et Montbéliard ainsi que la vigilance particulière que leur mise en oeuvre requiert : « *Dans les antennes où elles sont déjà en place, les documentalistes sont extrêmement sollicitées.* »

Le directeur régional, sensible au problème qu'il a connu dans une autre antenne, prend bonne note et tient à ce que cet élément soit ajouté au compte rendu qui sera envoyé à la direction.

Ops

Le directeur régional : « un poste d'OPS est actuellement gelé à Dijon, la demande d'ouverture est en cours, nous voulons le pourvoir. »

Pas de moyens humains supplémentaires dédiés, mais le déblocage éventuel des moyens existants.

Monteurs

Le directeur régional : « A Besançon, des tensions au montage ont été constatées lors de la première semaine d'activité, ça a été confirmé par les chefs de service. Une autre répartition des tâches doit être mise en place, une réunion de service doit être organisée la semaine prochaine pour revoir cela.

Concernant le poste vacant à Besançon, pour l'instant nous allons le pourvoir autant que de besoin par de l'intermittence, afin de faciliter la planification. En tous cas, il n'y a pas de blocage sur le recours au non permanents sur cet emploi. »

Pas de moyens humains supplémentaires. Pas de déblocage du poste gelé à Besançon. La direction table uniquement sur la réorganisation du service.

Quant à Dijon : *« C'est le monteur de la story qui est planifié sur le 18h40, il y a même des semaines où il est moins sollicité qu'avant, puisqu'on a moins de besoin »* rappelle la Rédactrice en chef. Ce que confirme le chef de centre *« Pas de remontée de ce côté là »*

Pourtant, les salariés font état d'une lourde charge de travail lorsqu'il faut fabriquer le 18h30 entre 14 et 16 heures en plus d'une journée d'actualité parfois bien chargée, rapporte un élu. Cette charge supplémentaire du travail a du mal à être absorbée par le personnel, surtout si le sujet 18h30 n'arrive pas à l'heure, compte tenu, notamment, des contraintes de tournage évoquées dans le paragraphe reportage.

Comme les documentalistes, les monteurs devront absorber l'augmentation de la charge de travail inhérente à mise en oeuvre des Matinales de France Bleu (de Besançon et de Montbéliard) dans le courant de l'année.

OpV et éclairagistes

Le directeur régional : « Comme évoqué lors des ateliers préalables à la mise en place du 18h30 -je n'étais pas là, mais j'ai lu les compte-rendus- nous souhaitons procéder à un accord d'expérimentation que nous allons soumettre aux OS afin de permettre l'évolution de la pratique professionnelle de nos éclairagistes et électriciens qui peuvent facilement opérer les caméras de plateau pour dégager du potentiel OPV pour les fabrications extérieures. Ce projet est prêt, il a été rédigé, il va être soumis aux organisations syndicales pour une première réunion locale, dès que possible, après les congés. »

Pas de moyens humains supplémentaires OPV la polyvalence et un renfort non permanent. « Les effectifs d'OPV peuvent être pourvus autant que de besoin par des emplois non permanents » affirme la direction.

Qui préfère conserver le potentiel supplémentaire du poste OPV vacant à Dijon depuis un départ à la retraite pour « *financer des CDD de beaucoup d'autres corps de métier* ». Selon le chef de centre, le « *rouvrir poste pour poste serait donner du lard au cochon.* »

Aucun retour sur le manque d'éclairagiste en BFC malgré la demande faite à la première réunion et l'insistance des RP. En 2010, il y avait encore 5 éclairagistes à Dijon, 1 à Besançon. Aujourd'hui, il n'y en a plus que 2 pour fabriquer toutes les émissions (RDVC, #Studio 3, dimanche en politique, etc.)

viDéos

Le directeur régional : « Chaque émission va être tournée dans un cadre différent et nécessite une adaptation de la mise en image. Pour cela la direction propose, et va d'ailleurs verser, une prime de compétence complémentaire aux techniciens vidéo en charge de la mise en image. »

Des moyens supplémentaires, mais pas humains. Un dédommagement pécuniaire pour service rendu à la télévision de service public.

Cadres techniques

Ils seront les grands oubliés de ces réunions, pourtant, leurs services sont aussi en tension.

Do more !
= with less



PAS DE MOYENS SUPPLEMENTAIRES MAIS...

Des ETP en pleine forme

Pour répondre à la demande lors de la réunion précédente au retour à un niveau d'ETP équivalent à celui de l'époque où l'on fabriquait à l'extérieur, la direction nous explique que le nombre d'ETP (équivalent temps plein) de BFC n'a pas changé en 10 ans, il en existe toujours 197. Ce qui a changé, c'est leur répartition. 10 journalistes de plus, mais moins de fonctions support et de techniciens notamment... Ce redéploiement des effectifs s'expliquait alors par la volonté de la direction nationale de renforcer la rédaction pour, notamment, développer le web.

Pendant cette période et jusqu'à aujourd'hui, la direction réseau ne demandait plus aux personnels des antennes régionales de fabriquer autant de programmes que précédemment.

Aujourd'hui, ce sont justement ces moyens techniques qui manquent à nos antennes pour pouvoir fabriquer des émissions telles que le 18h30 en conservant leur qualité et en préservant la santé des personnels.

Des potentiels au top et des accords...

La directrice RH : « *Quand on définit un potentiel, on se questionne toujours sur la qualification de la compétence dont on a besoin et sur l'opportunité de l'ouverture d'un poste. On se demande si elle est nécessaire, est-ce qu'on réaffecte poste sur poste ? Est-ce qu'on redéploie le poste ? etc.. « Aujourd'hui, sur le 18h30, nous avons le potentiel suffisant pour faire l'émission. Cependant, les accords d'entreprise liés à la régionalisation prévoient aussi qu'elle se fasse grâce à la réorganisation et à l'évolution des compétences (poly qualification des métiers), ainsi... qu'en revenant sur le temps de travail. »*

Une circulation de l'info en progression

Le directeur régional : « *La formule du 18h30 mise à l'antenne le 25 janvier dernier va évoluer au fil des semaines. Concernant le mode opératoire, le work flow en quelque sorte, les rédacteurs en chef ont co-rédigé un mode opératoire. Il va être diffusé dans la semaine pour que les différents contributeurs sachent ce qu'ils ont à faire tant au niveau éditorial que technique, pour permettre à chacun la compréhension de ce qui est attendu de lui. »*

Une formation Teams re-confirmée

Le directeur régional : « *Concernant l'outil de partage de l'information, sur Teams, effectivement en place, une formation va être proposée comme vous l'a dit Hélène Saint-Martin lors de la précédente réunion. »*

Des réunions « pour avancer en marchant »

Le directeur régional : « Des debrief et des réunions de service doivent être organisées pour régler les problèmes là où il y en a, et parfaire le fonctionnement et l'organisation. » La consigne émane du siège, elle est la même pour toutes les antennes.

Des programmes FTR pour souffler un peu ?

Le directeur régional : Sur une année, le 18h30 est programmé 36 semaines, ce qui veut dire que pendant les vacances scolaires, nous aurons recours au programme fourni par FTR.

Les comptes rendus IRP et syndicaux, ainsi que vos remontées seront transmises aux élus membres de

la commission emploi et structure dès le début de la semaine prochaine **lundi 22 février**.

Elle est chargée d'examiner la situation des régions antenne par antenne.

Ses conclusions seront restituées au **CSE réseau** qui se tient dans la foulée **les 25 et 26 février**.

A la fin de la semaine prochaine, nous serons fixés sur la position de la direction réseau et sur ses réponses aux revendications des salariés.

N'hésitez pas à faire part de vos expériences aux RP et DS.

D'ici là, portez-vous bien, prenez soin de vous !